Image not found or type unknown

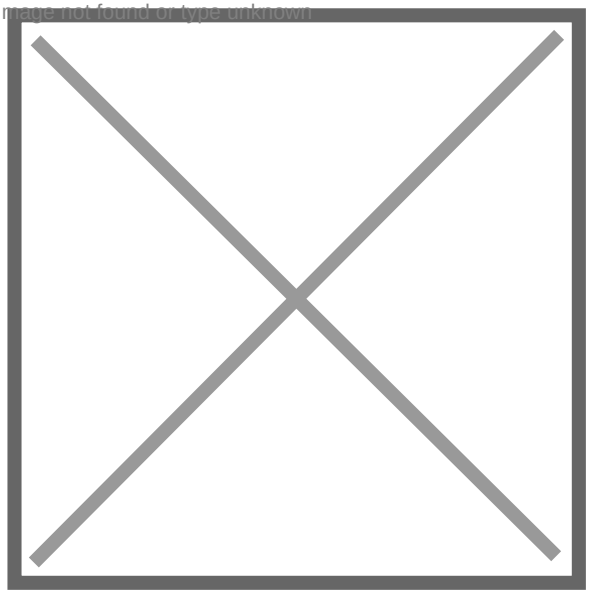

# Litige sur les prestation suite à l'achat d'un véhicule

Par **romanet**, le **06/02/2008** à **19:43**

Bonjour,
Le 10 novembre 2007 j'ai acheté un véhicule dans un garage d'Antibe et le commerçant c'était engagé à me fournir la carte grise. Aprés plusieurs appels de ma part je n'ai à ce jour toujours pas de carte grise. Mon véhicule est immobilisé depuis le 1er décembre (date limite de validitée de ma carte grise provisoire) et je n'ai plus de ce fait d'assurance faute d'avoir pût présenter la carte grise définitive à mon assureur.
Quels sont les recours auxquels je peu prétendre?
Puis-je demander le remboursement de la somme versée lors de l'achat du véhicule?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés